

GUIDE DU PARRAINAGE INDIVIDUEL

Internat : "Guidan Raya Yara Karkara "
(La maison d'épanouissement des enfants de la brousse)



De gauche à droite et de haut en bas : Batoula, Youssef Chagali, Karima, Alia, Nana, Rabé, Hawaou, Salissou, Issaka.



Vous venez de rejoindre l'association Esafro en tant que parrain ou marraine individuel(le). Ce guide est mis à votre disposition pour répondre au mieux à vos questions.

I. Esafro (Education et Santé sans frontière)

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

Esafro est une association sans but lucratif créée en 2006. Elle a été créée en parallèle à la fondation LNC pour mener en commun des actions en Afrique. Au Niger, cette action se fait en partenariat avec l'association nigérienne Matassa initiatrice du projet.

Les fonds finançant notre action proviennent d'une part des parrainages individuels et collectifs, de dons de particuliers ou d'entreprises et d'autre part de la Fondation LNC.

OBJECTIFS : FAVORISER L'ACCES A L'EDUCATION ET AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DEFAVORISEES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT.

Dans un premier temps, Esafro a décidé de concentrer son effort sur la région de Zinder, au Niger oriental, en y soutenant la construction d'un internat pouvant accueillir des écoliers, filles et garçons, à parité, issus de villages isolés. Des parrains sont recherchés en France, voire à l'étranger, pour accompagner et soutenir ces enfants. En parallèle, des actions de santé ciblées avec l'Hôpital National de Zinder sont instaurées et le développement de microprojets économiques est mis en place dans les villages d'origine des enfants.

Dans un deuxième temps, de nouveaux projets de santé ont été développés dans le Termit (région au nord de Zinder) auprès de nomades, ainsi que le soutien scolaire des enfants restés dans les villages.

L'EQUIPE PARRAINAGE :

Elle est composée de la chef de projet internat, d'une responsable des parrainages et de responsables de promotion chargés d'une ou plusieurs promotions d'enfants. Toutes ces personnes sont bénévoles.

L'interlocutrice privilégiée du parrain ou de la marraine est la responsable de promotion. Le seul contact direct avec le siège concerne les règlements financiers.

II. Les missions du parrainage individuel.

Le parrainage individuel d'un enfant est un engagement personnel et réfléchi. Il s'agit d'accompagner l'enfant dans sa croissance, sa scolarité et son apprentissage de la vie. Le parrainage s'allie bien souvent à la découverte d'une culture et d'un quotidien inconnus du parrain/marraine, culture et quotidien qui sont appréhendés au gré de l'échange avec le filleul.

Les enfants pouvant être accueillis de 7 ans à 18 ans, cet accompagnement, pour être intéressant et fructueux, ne peut s'envisager que sous la forme d'une relation à long terme, afin de créer un lien de respect et de confiance entre le parrain et le filleul. Il ne s'agit pas uniquement d'un soutien financier de la part du parrain, c'est aussi un échange humain. Un peu de temps à prendre sur sa vie pour le donner à un enfant, parfois à l'autre bout du monde.

Les contributions du parrain individuel telles que l'envisage Esafro, se déclinent sous trois formes : échanger, participer et soutenir.



En effet, le parrain, grâce à sa présence devient lui aussi un acteur dans la vie de l'enfant. Il lui parle, l'écoute, se raconte, peut le conseiller, l'éclairer sur certains doutes, répondre à ses questions. Plus le parrainage se prolonge dans le temps, plus il s'enrichit dans la communication et dans l'échange.

De plus, au-delà des différences culturelles ou religieuses, sur lesquelles le parrain ne peut intervenir, il y a beaucoup de valeurs universelles qui peuvent être transmises à un enfant sans influencer sa culture.



III. Les relations avec mon/ma filleul(e)

Elles sont essentiellement épistolaires, par mail ou par courrier.

L'association centralise tous les courriers et les transmet ensuite à chaque enfant. Vos courriers et ceux des plus jeunes enfants sont lus et traduits (languages parlées : haoussa et kanuri) par le personnel encadrant. En effet les enfants en arrivant à l'internat ne parlent pas le français, il leur faut donc plusieurs mois avant de pouvoir s'exprimer en français, qu'ils apprennent à l'école, de façon autonome.

La communication avec mon/ma filleul(e) : moyens et mode d'emploi

A) DU PARRAIN VERS LE FILLEUL

Fréquence des lettres et des échanges

Nous vous invitons à instaurer une communication personnalisée avec votre filleul(e) à un rythme **minimum** de **deux lettres (ou mails) par année scolaire**. **C'est votre filleul(e) qui initiera l'échange en écrivant la première lettre.**

Les enfants sont demandeurs de lettres, n'hésitez donc pas à leur écrire aussi souvent que vous le voudrez. Vos enfants et/ou petits-enfants peuvent tout à fait participer au parrainage, écrire et/ou envoyer des dessins. Les échanges entre enfants sont très riches.

Si, en revanche, les deux courriers annuels se révèlent être une contrainte trop difficile à tenir, nous pourrions vous proposer le parrainage collectif, moins personnel, mais moins contraignant. N'hésitez pas à le faire savoir à votre responsable de promotion.

Les adresses

Les documents et/ou paquets (lettres, photos, dessins, cadeaux) seront acheminés lors des différentes missions à Zinder. Vous serez informé au préalable lors des départs de missionnés Esafro (mail ou SMS).

1) Correspondance par email à :

esafro_parrainages@yahoo.fr, qui centralise tous les courriers et les transmet au filleul.

Cette adresse est commune à tous. N'oubliez pas de mentionner dans l'objet le prénom, nom et année de promotion (année de l'arrivée de l'enfant à l'internat) de votre filleul(e). Ex. : Rabé Habou – 07

2) Correspondance par courrier postal vers le responsable de la promotion à :

A son adresse, en précisant le prénom, nom et année de promotion de votre filleul (voir tableau en fin du document). Soyez attentifs à **respecter ces consignes** car ces informations sont nécessaires à une bonne gestion des courriers.

3) Envoi direct au Niger

C'est possible, il faut prendre contact avec votre responsable de promotion.

Le contenu de ma première lettre

Dans la première lettre que vous recevrez votre filleul(e) se présentera. Nous vous invitons à en faire de même, vous, votre famille, conjoint, enfants, petits-enfants... Vous pouvez également parler de vos animaux, votre métier, votre localisation géographique, de votre habitat, maison, appartement, du rythme de votre journée, en utilisant des mots simples. Il y a, en effet, des sujets qui sont communs à chaque individu : son environnement immédiat.

Pensez à respecter les différences de niveau social, en évitant d'insister sur les biens matériels.

Les photos sont aussi les bienvenues. Les enfants aiment beaucoup en recevoir. Vous pouvez de préférence les faire apporter par les membres d'Esafro lors des différentes missions (le coût de l'impression ne nous permettant pas de les imprimer) ou bien les joindre à vos emails en pièce jointe mais merci de réduire leur taille ou de préférence les insérer dans un document Word. (Pas plus de 250 ko).



B) DU FILLEUL VERS LE PARRAIN

Correspondance

Les enfants vous feront parvenir soit des lettres par mail, soit des lettres manuscrites, soit des dessins. Ne soyez pas étonnés de l'écart entre la date inscrite sur la lettre manuscrite et la réception par vous-même. Certains enfants font des courriers spontanés qui ne sont rapportés en France que lors du retour d'un missionné Esafro.

Votre responsable de promotion vous fera suivre les mails reçus via internet, les dessins et lettres manuscrites par voie postale. **Tout le courrier devra transiter par Esafro parrainage** pour permettre le suivi des courriers et s'assurer qu'aucun enfant ne sera « oublié ».

Si le contenu d'une ou des lettres de votre filleul(e) vous surprend ou vous indispose (ex : demande répétée de cadeaux) n'hésitez pas à en faire part à votre responsable de promotion.

Scolarité

Les résultats scolaires de votre filleul(e) ainsi qu'un petit mot sur son année vous seront envoyés à la fin de chaque année scolaire.

IV. Informations diverses

Comment mon soutien est-il présenté aux enfants et à leurs familles ?

C'est le travail de l'ONG locale Matassa et de nos responsables expatriés sur place et du directeur de l'internat. Nous expliquons aux enfants et à leurs parents qu'en aucun cas le parrain ne se substitue à la famille mais qu'il représente une affection, un soutien matériel pour l'enfant ainsi qu'une ouverture culturelle et sociale. Nous connaissons personnellement les familles des enfants et leur parlons de votre aide chaque fois que nous allons les rencontrer dans leurs villages.

La totalité de mon argent va-t-elle aux enfants ?

Oui, la totalité de votre argent est dédiée au fonctionnement de l'internat et aux besoins des enfants. Les frais de gestion (banque, transferts, courriers...) sont couverts par les adhésions annuelles de 15 euros.

Comment faire connaissance avec l'équipe et les autres parrains/marraines ?

Tous les deux ans au moins, nous organisons une réunion pour rassembler l'équipe, les parrains et marraines et toute personne intéressée par le projet de parrainage.

Puis-je envoyer des cadeaux à mon/ma filleul(e) ?



Oui, dans la mesure où il s'agit de **petits cadeaux** qui ne génèrent pas d'inégalités entre les enfants et tout en **respectant également leur culture musulmane**. Nous limitons les **cadeaux individuels** au nombre de **un par année scolaire**. Si vous souhaitez participer au trousseau (vêtements ou fournitures scolaires) nous ne les comptabiliserons pas comme cadeau individuel. Les cadeaux collectifs pouvant profiter à l'ensemble des enfants sont les bienvenus qu'ils soient ludiques ou pratiques. Les produits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice, savon, draps de bain ...) sont tout aussi utiles et appréciés que les jeux, livres et DVD.

A savoir : le mieux est de verser à Esafro la somme désirée en informant votre responsable de promotion (somme + objet(s) choisis) pour que l'achat s'effectue sur place et profite à l'économie locale. De plus, les cadeaux seront en adéquation avec le choix de l'enfant (pour les cadeaux individuels) ou ajusté (achat de vêtement par ex.). Il faut aussi

savoir que le transport des cadeaux par les missionnés Esafro devient de plus en plus problématique car le nombre d'enfants au sein de l'internant ne cesse de croître.

Quelque soit votre choix de cadeau (acheté en France) veillez à offrir des **objets en fonction de l'âge des enfants**, (ex. : les bijoux pour les filles, la pacotille suffit et est recommandée) et d'une qualité moyenne. Il ne faut pas habituer les enfants aux objets de marque et/ou de luxe. Notre but est d'aider et d'accompagner ces enfants et non pas de modifier leurs habitudes culturelles et de mettre des distances avec la famille restée au village.

Notre expérience concernant les « beaux cadeaux » montre que ceux-ci ne restent pas nécessairement la propriété de l'enfant : récupération par un adulte de la famille, échange par l'enfant avec un autre objet de même type mais qui lui correspond mieux ...

Si vous désirez des idées de cadeaux, n'hésitez pas à nous contacter, une liste de cadeaux sera mise à votre disposition ainsi que la liste des DVD et vidéos déjà sur place. **Le cadeau individuel idéal doit être léger (pas plus de 150 g), adapté à l'âge de l'enfant et ne doit pas dépasser 15 €**

Vous pouvez aussi **verser de l'argent** à votre filleul(e) via Esafro. Cet argent est bloqué sur un compte bancaire et il/elle pourra en bénéficier lorsqu'il aura fini sa scolarité. **Ce petit pécule, constitué au fil des années, l'aidera soit à se lancer dans la vie active, soit à poursuivre des études.** C'est déjà le cas de vos versements des mois d'été.

Puis-je rendre visite à mon/ma filleul(e) ?

Oui. Les conditions du voyage sont éprouvantes, mais c'est possible. Avant d'entreprendre cette démarche, nous vous demandons de prendre contact avec les responsables d'Esafro qui vous aideront à organiser votre séjour sur place.

V. Gestion et administration

Quand et comment régler vos dons ?

Le montant minimum - vous pouvez donner une somme supérieure si vous le souhaitez - est de 180 € annuels + 15 euros d'adhésion pour l'année civile en cours.

Lors de votre inscription vous nous avez indiqué :

Vos modalités de paiement :

- ✓ annuel : 195 € (180 + 15),
- ✓ trimestriel: 60 (45+15) euros le 1er trimestre, les suivants : 45 €,
- ✓ mensuel : 30 € le premier mois (15+15), les suivants : 15 €.

Vos modes de paiement :

- par chèque à l'ordre de : Esafro
- par virement sur le compte d'Esafro,
- en espèces

Si vous souhaitez modifier l'un ou l'autre, en cours de parrainage, rapprochez-vous de votre responsable de promotion.

Tous les règlements sont à adresser au siège à l'adresse suivante :

Association Esafro (parrainages)
Tour Montparnasse
33 rue du Maine
BP 18 - 75755 PARIS CEDEX 15

Vous recevrez un reçu fiscal avant la fin du mois de février de l'année en fonction de vos versements.

Pour toute interrogation ou difficulté concernant les paiements et versements adressez-vous à votre responsable de promotion.

Vous ou votre entourage désirez soutenir un projet autre que le parrainage ?

- ✓ Vous souhaitez verser un don pour le soutien d'une action en particulier, (ex. une activité génératrice de revenus pour les familles des enfants) ou pour un événement particulier (ex. la famine), adressez-vous à votre responsable de promotion.
- ✓ Une personne de votre entourage ne souhaite pas parrainer mais désire nous aider : proposez-lui de devenir adhérente et de faire des dons occasionnels. Plus nous serons nombreux plus nous serons « importants » et pourrons obtenir des subventions.

Que se passe-t-il dans les cas suivants ?

a – La fin naturelle du parrainage

Votre filleul(e) parvient à la fin de sa scolarité : le parrainage s'achèvera naturellement au mois de juin de cette année-là. A ce moment-là vous serez contacté par le responsable de promotion qui vous informera du devenir de votre filleul(e) : si des études complémentaires sont entreprises, l'on vous proposera alors éventuellement de poursuivre votre parrainage. Les modalités de ce parrainage complémentaire ne sont pas encore définies à ce jour.

b – L'interruption de la scolarité de votre filleul(e) avant ses 18 ans ou la fin de sa scolarité

Votre filleul(e) veut ou doit interrompre ses études, donc quitter l'internat. Vous serez tenu informé(e) de la situation et une concertation aura lieu.

c – L'interruption du parrainage par le parrain

La vie vous impose d'**arrêter avant son terme** cette aventure avec votre filleul(e), **prévenez-nous le plus rapidement possible**. Si une relation s'est établie entre vous et votre filleul(e) n'hésitez pas à lui faire part vous-même de votre décision.

Si c'est une difficulté financière qui vous incite à prendre cette décision, n'hésitez pas à en parler à votre responsable de promotion, surtout si des liens se sont créés avec votre filleul(e).

d – Le parrainage de plusieurs enfants

Vous souhaitez parrainer plusieurs enfants ? Cela est possible dans la mesure où vous assurez un suivi équitable avec chaque enfant (lettres et cadeaux). Le montant annuel sera multiplié par le nombre d'enfants + une fois 15 € d'adhésion.

Que dois-je faire si mes coordonnées changent ?

Un déménagement, un changement d'opérateur internet, de numéro de téléphone fixe ou portable, de compte bancaire, **faites parvenir vos nouvelles coordonnées** à votre responsable de promotion qui fera suivre l'information.

Vous habitez ou déménagez à l'étranger : prenez contact avec votre responsable de promotion qui vous donnera la marche à suivre pour les paiements.



Tableaux affichés dans l'entrée
d'une des écoles où vont les enfants

NOTES PERSONNELLES

En résumé

Un seul interlocuteur : votre responsable de promotion	
Une seule adresse mail : Adresse commune à tous les responsables de promotion	<u>Esafro_parrainages@yahoo.fr</u>
Adresse pour les paiements (uniquement)	Association Esafro (parrainages) Tour Montparnasse 33 rue du Maine BP 18 - 75755 PARIS CEDEX 15 En précisant le prénom, nom et année de promotion de votre filleul(e)
Courriers	La première lettre est envoyée par votre filleul(e)
	2 échanges minimum/an au-delà à volonté
	Tous les courriers doivent transiter par votre responsable de promotion
Nouvelles de l'internat et de votre filleul(e) en dehors de vos échanges personnels	Réception de la fiche de fin d'année scolaire de votre filleul(e)
	Réception des vœux collectifs et individuels des enfants
	2 fois/an, réception de courrier collectif des enfants
Echanges entre parrains/marraines	Tous les deux ans, une réunion de parrains est organisée pour permettre de se connaître et d'échanger